

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ostéopathes et chiropracteurs Question écrite n° 108465

Texte de la question

M. Bernard Perrut demande à M. le ministre de la santé et des solidarités où en est le projet de décret d'application de l'article 75 de la loi du 4 mars 2002 sur les conditions de la pratique de l'ostéopathie et de la chiropractie concernant les non-médecins. Il lui demande quelles sont ses intentions en ce domaine.

Données clés

Auteur: M. Bernard Perrut

Circonscription: Rhône (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 108465 Rubrique : Médecines parallèles

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11250